

VILLE D'AUCHY - LES - MINES

Département du Pas-de-Calais

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Procès-Verbal

Réunion du 4 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juillet à 14 heures 30, les membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis, dans le lieu ordinaire de leurs séances sur la convocation de Monsieur Jean-Michel LEGRAND, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Etaient présents : M. Jean-Michel LEGRAND, Président.

Mmes Anne-Marie CRETON-DELOBELLE - Joëlle FONTAINE - Jacqueline BEAUCOURT-FATOUX - Carine LEGRAND-PARQUET - Drépha HAFID - Martine QUEVA-LELONG - Annie DRUELLE-CARPENTIER - Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE - Sylvette BARROIS-DELABY et M. Jean-Claude RIBU - Roland PILON et Bernard FOULON.

A donné procuration :

Mme Marina MAILLY-NICODEME a donné procuration à Mme Myrtal PARQUET-GIENDA-SAHNOUNE.

Assistaient à la réunion : Mme Anne-Marie CRETON-DELOBELLE, secrétaire de séance.

Mme Florence CORDONNIER, responsable du CCAS.

Mme Karima ROUACHE - DGS de la ville d'Auchy les Mines, excusée.

---oOo---

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 11 avril 2025.
2. Don au CCAS.
3. Semaine bleue : goûter dansant : modification animation.
4. Semaine bleue : atelier floral animé par La réserve aux fleurs.
5. Renouvellement de la convention de partenariat entre le CCAS d'AUCHY LES MINES et UNIS CITES.
6. Demande d'aide financière pour frais funéraire pour ~~Mme Sylviane~~ ~~DELOBELLE~~.
7. Banquet des aînés : choix du menu.
8. Colis de Noël 2025 : choix du prestataire.
9. Voyage des aînés 2026 : prise en charge de l'animation.
10. Voyage des aînés 2026 : fixation du tarif.
11. Questions diverses.

---oOo---

Convocation en date du 24 juin 2025.

Ouverture de la séance à 14 h 30.

Il est procédé à l'appel des membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, la séance peut débiter sous la présidence de Monsieur Jean Michel LEGRAND, Président du CCAS. Mme Anne Marie CRETON-DELOBELLE est nommée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 11 AVRIL 2025

Aucune observation n'étant formulée sur le Procès-Verbal de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. DON AU CCAS

➤ DCCAS 2025-008

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un don a été effectué pour le CCAS de la Ville d'AUCHY LES MINES par Monsieur RORIVE, forain. Il sollicite l'approbation de la Commission Administrative du CCAS pour l'encaissement de ce don.

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE le don attribué au CCAS de la Ville d'AUCHY LES MINES et l'encaissement des :

- 500 Euros (cinq cents Euros) par tous moyens de paiement de Monsieur RORIVE, forain, place du 1^{er} mai à AUCHY LES MINES.

3. SEMAINE BLEUE : GOUTER DANSANT : MODIFICATION ANIMATION

➤ DCCAS 2025-009

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la semaine bleue se déroulera cette année sur le plan national du 1^{er} au 12 octobre 2025. La date retenue pour le goûter dansant est le vendredi 10 octobre 2025 à la salle des fêtes St Michel, place Jean Jaurès à AUCHY LES MINES. Le 22 novembre dernier, la commission administrative avait choisi Monsieur Philippe DELIGNY de l'orchestre ARPEGE. Ce dernier, nous a fait part de ses problèmes de santé et ne pourra pas, en conséquence, assurer l'animation prévue. Le contrat étant de fait annulé. Après présentation d'autres propositions, la commission administrative porte son choix sur Monsieur Philippe PREVOST de l'orchestre SENSATION.

La Commission Administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le contrat de Monsieur Philippe PREVOST, ORCHESTRE SENSATION, sise 215 rue Henri Hermant 62700 BRUAY LABUISSIÈRE, animateur musical, pour la prestation du goûter dansant le vendredi 10 octobre 2025 d'un montant de 400 €uros TTC (Quatre cents Euros).

4. SEMAINE BLEUE : ATELIER FLORAL ANIME PAR LA RESERVE AUX FLEURS

➤ DCCAS 2025-010

Madame CRETON rappelle à l'assemblée que la semaine bleue se déroulera cette année sur le plan national du 1er au 12 octobre 2025. Elle a reçu une proposition d'animation d'un atelier floral par La réserve aux fleurs d'AUCHY LES MINES auprès de nos aînés, d'un montant de 200,88 euros TTC. La date retenue sera le mercredi 15 octobre 2025 à la Maison pour tous « Georges Brassens ».

La Commission Administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition de La réserve aux fleurs, sise 177 rue Humblot 62138 AUCHY LES MINES, pour l'animation d'un atelier floral à la Maison pour tous « Georges Brassens » le mercredi 15 octobre 2025 pour un montant de 200,88 €urosTTC (Deux cents Euros quatre-vingt-huit centimes).

5. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CCAS D'AUCHY LES MINES ET UNIS CITES

➤ DCCAS 2025-011

Monsieur le Président expose à l'assemblée le renouvellement de la convention de partenariat entre le CCAS d'AUCHY LES MINES et Unis-Cités Hauts de France pour la période novembre 2025 à juin 2026 concernant les actions « Solidarités Séniors » et « Solidarité Numérique ».

2 jeunes en service civique seront mobilisés en binôme par Unis-Cités Hauts de France pour des visites à domicile auprès des personnes âgées sur la commune d'AUCHY LES MINES dans les actions souhaitées et, avec pour objectifs :

- Bien vivre avec joie et en forme
- Bien vivre ensemble
- Bien vivre dans sa ville
- Bien vivre dans le monde d'aujourd'hui
- Bien vivre chez soi dans un logement adapté
- La transmission de savoirs et de pratiques via des méthodes adéquates et éprouvées
- L'humanisation du processus de transformation numérique, très souvent vecteur d'anxiété et de blocage par les publics éloignés

- La création d'une relation de confiance avec les usagers et de lien social pérenne via des missions récurrentes, et notamment de lien intergénérationnel et interculturel grâce à la diversité des jeunes Unis-Cités.

Des réunions régulières seront mises en place pour faire le point sur l'avancée des projets.

Après lecture de la Convention, la Commission Administrative du CCAS d'AUCHY LES MINES, à l'unanimité :

- APPROUVE le renouvellement de la Convention de partenariat entre le CCAS d'AUCHY LES MINES et Unis-Cités Hauts de France 2025-2026
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la présente Convention (en annexe).

6. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR FRAIS FUNERAIRE DE [REDACTED]

➤ DCCAS 2025-012

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée de la demande de subvention pour les frais d'obsèques de [REDACTED] auprès du CCAS d'AUCHY LES MINES par son fils, [REDACTED]. A ce jour, les justificatifs demandés pour traiter la demande n'ayant pas été fournis, la Commission Administrative DECIDE de suspendre sa décision.

7. BANQUET DES AINES : CHOIX DU MENU

➤ DCCAS 2025-013

Monsieur le Président informe l'assemblée que le banquet des aînés aura lieu cette année le dimanche 5 octobre 2025. A ce jour, aucune proposition n'a été proposée donc la décision est remise à une date ultérieure.

La Commission Administrative APPROUVE le report de la décision concernant le choix du traiteur pour le banquet des aînés du 5 octobre 2025.

8. COLIS DE NOEL 2026 : CHOIX DU PRESTATAIRE

➤ DCCAS 2025-014

Comme chaque année, la commission administrative du CCAS décide de reconduire le colis de Noël aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap selon les critères retenus par la commission (délibération CCAS N° 2023-060).

Monsieur le Président expose à l'assemblée les multiples propositions de colis de Noël.

Après réflexion, les membres de la commission administrative du CCAS, à l'unanimité :

- DECIDENT d'attribuer un colis de Noël aux aînés et aux personnes en situation de handicap conformément aux critères en vigueur et de retenir la proposition de la Société VALETTE FOIE GRAS, sise avenue Georges Pompidou BP 15 - 46300 GOURDON comprenant : les coffrets « personne seule » à 23,50 € TTC, les coffrets sans alcool « personne en situation de handicap » à 23,50 € TTC ; les coffrets « couple » à 32,00 € TTC.

9. VOYAGE DES AINÉS 2026 : PRISE EN CHARGE DE L'ANIMATION

➤ DCCAS 2025-014

Monsieur le Président expose à l'assemblée les différents projets concernant le voyage des aînés qui aura lieu le JEUDI 21 MAI 2026. Après réflexion, la commission retient celui-ci : Visite de la brasserie GOUDALE à ARQUES suivie d'un déjeuner dansant au restaurant LA GUINGUETTE à TILQUES. Cette journée est proposée aux personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées à AUCHY LES MINES, à leur conjoint plus jeune ainsi qu'aux élus du conseil municipal et du CCAS d'AUCHY LES MINES. Le choix du menu est le suivant :

- 2 apéritifs au choix
- Potage au cresson.
- Tarte au Maroilles
- Roti mariné au miel façon guinguette/légumes/frites
- Trou normand - fromages - salades
- Fraisier et café

(Vins à discrétion blanc, rouge, rosé, bière en litre à table, eau plate et gazeuse, bière pression en supplément).

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le projet du voyage des aînés du JEUDI 21 MAI 2026.
- DECIDE de payer les prestations comprenant :

- la visite de la brasserie LA GOUDALE, porte multimodale de l'Aa, avenue Isaac Newton 62510 ARQUES.

- le repas dansant LA GUINGUETTE, 44 rd 943 TILQUES 62500.

10. VOYAGE DES AINES 2026 : FIXATION DU TARIF

➤ DCCAS 2025-014

Monsieur le Président propose de définir le tarif pour le voyage des aînés qui aura lieu le JEUDI 21 MAI 2026 et qui se déroulera comme suit :

- Visite de la brasserie GOUDALE
- Repas dansant LA GUINGUETTE à TILQUES

Il suggère de fixer le prix à **45 Euros** par personne correspondant aux deux prestations décrites. Le transport en car reste offert par le CCAS. Ce voyage est réservé aux personnes âgées de 60 ans et plus domiciliées à AUCHY LES MINES, à leur conjoint plus jeune ainsi qu'aux élus du Conseil Municipal et du CCAS d'AUCHY LES MINES. Les inscriptions se feront au CCAS à la Maison pour Tous Georges Brassens en février 2026 sur remise d'un coupon-réponse. Il précise que l'inscription au voyage vaut règlement sauf en cas d'hospitalisation et sur présentation d'un justificatif médical.

La Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif pour le VOYAGE DES AINES du JEUDI 21 MAI 2026 à **45 Euros** par personne (quarante-cinq Euros par personne)

11. QUESTIONS DIVERSES

Information sur les inscriptions du banquet des aînés, la semaine bleue et les colis de Noël la semaine du 1^{er} au 4 septembre 2025 à la Maison Pour Tous « Georges Brassens ». Mme Carine LEGRAND préparera un planning de permanence pour la commission administrative du CCAS.

Concernant la distribution des colis de Noël au complexe omnisports le 5 décembre 2025, elle se fera à la salle d'escalade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur le Président,



Jean Michel LEGRAND
Jean Michel LEGRAND. -